Val Touraine-Anjou SMIPE

Journal Info Déchets

Toute l'actualité de votre service de collecte et de traitement

N°15 – Décembre 2020

>>> Suivez-nous ! - smipe-vta.net

Le nouveau visage du SMIPE

Un nouveau Territoire **Page 3**

Coûts, le SMIPE vous dit tout **Page 4**

Caissons pour le mobilier **Page 7**

ÉDITO

Le Président
du SMIPE
Xavier DUPONT

Voilà presqu'un an maintenant que le SMIPE a commencé à se construire un nouveau visage, donnant naissance à un territoire et à des modes de collectes différents.

Durant ce mandat de Président, en lien étroit avec la nouvelle délégation locale, nous allons nous attacher à harmoniser l'ensemble du territoire dans la continuité de mes prédécesseurs pour assurer la pérennisation et l'optimisation du service public. L'objectif est d'être à la fois plus cohérents et plus efficaces sans négliger l'aspect environnemental.

Il faut savoir que le service de collecte de l'ensemble de vos déchets est assuré, en régie, par nos agents, avec notre propre matériel, ce qui permet de maintenir un service de proximité.

Cette proximité des agents et des élus du Syndicat est complétée par des services variés et pratiques : la location de caisson aux particuliers, la campagne annuelle de collecte de l'amiante, la vente de composteurs, la mise en place de points tri pour vos fêtes ou manifestations locales...
Le SMIPE assure également sa mission de prévention. Il propose des animations scolaires, des tenus de stands dans une démarche de zéro déchet, et à l'avenir une campagne de diffusion des bons gestes de tri, en porte à porte.
Objectifs ? Accompagner l'ensemble des habitants des 25 communes adhérentes au Syndicat à réduire le volume des déchets, **sans oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.** Et favoriser le recyclage du papier, du verre et des emballages ménagers.

Malgré la crise sanitaire, nos équipes sont toujours présentes, et je tiens à les remercier pour leur professionnalisme.
Pendant les phases de confinement, nos agents ont constaté de nombreux déchets indésirables dans les Ordures Ménagères, révélant *« un grand ménage de printemps »* : Végétaux, encombrants, gravats, et j'en passe...
Covid-19 oblige, nous avons été tolérants, privilégiant la priorité au printemps : le respect des règles sanitaires et l'enlèvement de TOUS les déchets. Aujourd'hui, il nous faut reprendre, le cours habituel de notre vie, en pratiquant le tri des déchets et les apports en déchèterie.
Reprendre les bonnes habitudes est aujourd'hui, le meilleur geste que vous puissiez faire pour la planète.

Ce biannuel nous permettra de vous communiquer toutes les actualités du Syndicat et ses nombreuses évolutions à venir.

Bien à vous.

Le Journal Info Déchets est édité par le SMIPE Val Touraine Anjou, ZI La Petite Prairie - BP 35 - 1, Impasse Clé des champs - BP 35 - 37140 BOURGUEIL. Tél. **02 47 97 89 75 - Directeur de la publication :** Xavier DUPONT - **Rédaction :** Service communication – **Impression :** Loire Impression Saumur – **Photos** : Service communication, photothèque Éco-emballage, Ademe, Eco DDS, libres de droit - Magazine imprimé à 12 575 exemplaires.

COMPOSTEURS

Le SMIPE propose à la vente deux modèles de composteurs bois, avec un bio-seau :

RETRAIT UNIQUEMENT AU SIÈGE ADMINISTRATIF DE BOURGUEIL SITUÉ À LA DÉCHÈTERIE DE BOURGUEIL
(1, Impasse Clé des Champs)

Du lundi au vendredi
De 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Règlement uniquement par chèque ou espèces

POUR ALLER PLUS LOIN

Facebook
Venez nous rejoindre sur notre page « SmipeVTA » et suivre les actualités.

Site Internet : www.smipe-vta.net
Le site présente le fonctionnement du Syndicat, son organisation, ses actualités et les évènements. Vous y trouverez également toutes les consignes pour éviter les doutes ou erreurs de tri.

Journal Salamandre - Sivert
Vous recevez 2 fois par an, le Salamandre, journal d'informations sur le fonctionnement de l'Unité de Valorisation Énergétique, où sont incinérées vos Ordures Ménagères Résiduelles.

Réorganisation du territoire

Depuis le 1er janvier 2020, 13 nouvelles communes sont intégrées au territoire du SMIPE, ce qui englobe actuellement un territoire de 25 Communes. La commune d'Ambillou, quant à elle, sera collectée par nos services dès le 1er janvier 2021.

Toutes les communes ne possèdent pas le même système de fonctionnement, de collecte et de traitement. L'objectif durant ce mandat : L'harmonisation du territoire.

Les 13 communes de l'ex SMIOM de Couesmes :
Le SMIPE s'est équipé d'une benne bi-compartimenté afin de collecter les Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) en même temps que les sacs jaunes en porte à porte. Compte-tenu des tonnages de la commune de Château-La-Vallière, supérieurs aux tonnages des autres communes, celle-ci est collectée en deux fois (lundi pour les sacs jaunes et vendredi pour les Ordures Ménagères). Tous les habitants possède un bac pour leurs déchets.

Les 12 communes du SMIPE Val Touraine Anjou :
Les OMr continuent d'être collectées en porte à porte. Les emballages recyclables et les papiers doivent être quant à eux déposés dans les colonnes de tri sélectifs implantées sur toutes les communes concernées. Aucun contenant n'est obligatoire, libre choix à l'usager d'utiliser un sac ou un bac.

L'ensemble des OMr, qu'elles soient collectées sur les communes de l'ex-SMIOM ou celles du SMIPE, sont envoyées à l'Unité de Valorisation Energétique (U.V.E) de Lasse pour y être incinérées et produire de l'électricité - Voir article page 5.
En 2021, les systèmes de collectes et de fonctionnements seront harmonisés sur l'ensemble du territoire.

SYSTEMES DE COLLECTES RESPECTIFS

Carte des jours de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles

- Collecte le **lundi**
- Collecte le **mardi**
- Collecte le **mercredi**
- Collecte le **jeudi**
- Collecte le **vendredi**
- Collecte le **lundi et jeudi**

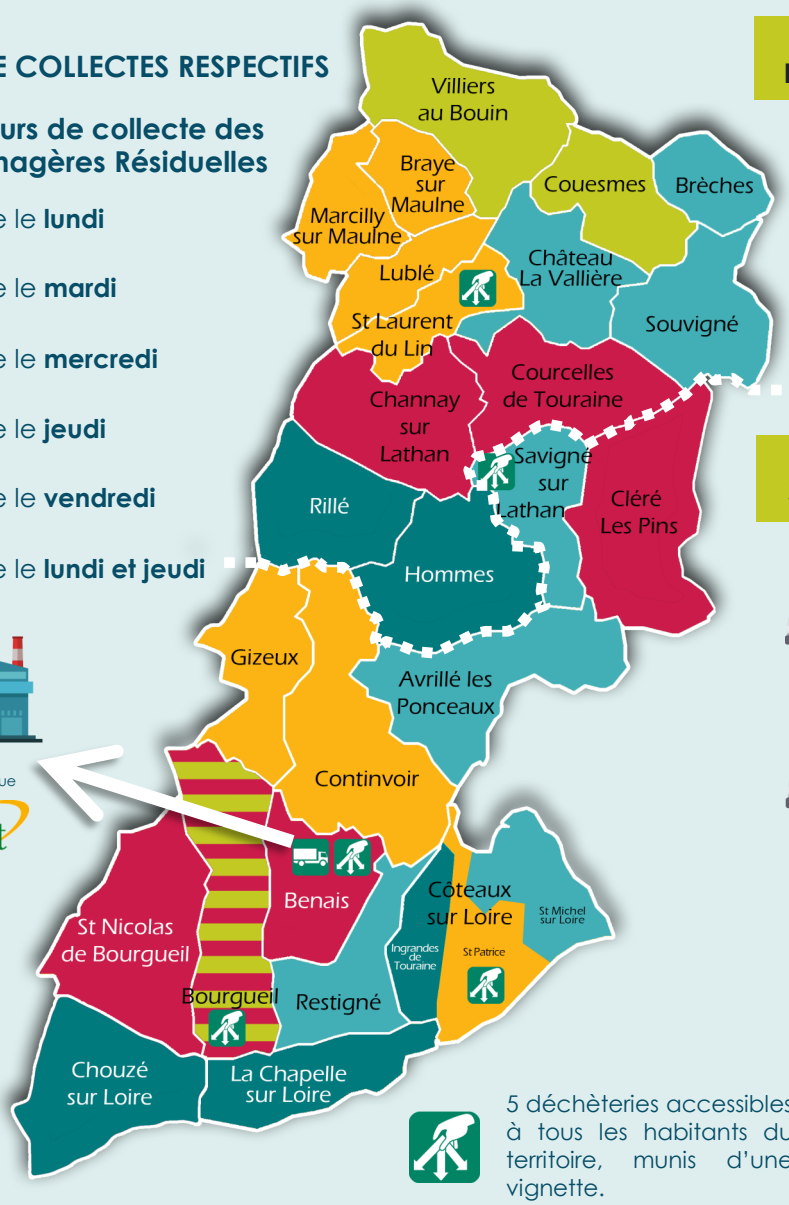

Les 13 communes de **l'ex SMIOM de Couesmes**

Les 12 communes du **SMIPE Val Touraine Anjou**

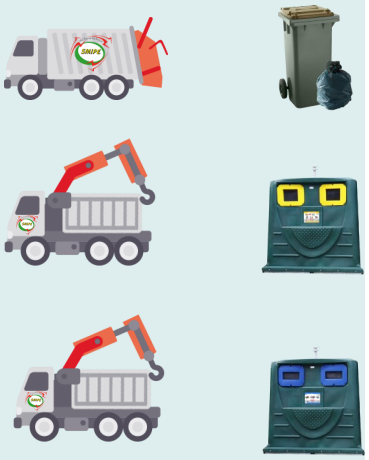

5 déchèteries accessibles à tous les habitants du territoire, munis d'une vignette.

Centre de transferts de Benais où transitent tous les véhicules de collecte

Déchets Ménagers

LA COLLECTE C'EST SPORT !

Les agents effectuent en moyenne 17 km à pied et 722 montées et descentes sur le marche pied, par jour, ce qui représente à l'année 3 961 km et 168226 montées de marches...

Coûts

Le SMIPE vous dit tout !

Chaque année,
pour la gestion de **13 683 tonnes** de déchets produits,
nous mobilisons **27 agents**,
parcourons **251 942 km**,
et dépensons **2,5 millions euros**

Tri, le geste gagnant

173€/tonne pour la collecte et le transfert vers le centre de tri

+

85€/tonne pour le tri

-

59€/tonne ventes de matériaux aux recycleurs *(papiers, plastiques, cartonettes, métaux)*

-

104€/tonne soutiens Des eco-organismes & autres subventions

= 95€/tonne

Les déchets dans le sac noir explosent la facture

210€/tonne pour la collecte et le transfert vers l'incinération

+

83€/tonne pour l'incinération

+

5€/tonne autres charges

-

27€/tonne de recettes

= 271€/tonne

Plus les emballages sont bien triés, plus les coûts sont maintenus.

Plus nos sacs noirs sont lourds et nombreux, plus la facture de l'incinération augmente

Le coût comprend la collecte et le traitement de vos déchets :

ORDURES MÉNAGÈRES
Contenues dans les sacs noirs
qui sont incinérés

+

RECYCLABLES
Contenus dans les sacs ou colonnes jaunes
ou
qui sont triés et recyclés

+

PAPIERS
Déposés dans les colonnes bleues
qui sont triées et recyclées

+

VERRES
Déposés dans les colonnes vertes
qui sont triées et recyclées

+

DECHETERIE
Déposés en déchèterie
qui sont transportés et valorisés

+

AUTRES
Autres charges
(Gazole, maintenance et entretien des véhicules, ...)

Pour des conditions de collectes optimales

- ⇒ Sortez vos contenants la veille au soir
- ⇒ Présentez les contenants au plus près de la voirie
- ⇒ Pour ceux qui possèdent un bac à roulette, orientez les poignées vers la route

FÉRIÉ

Lorsque votre jour de collecte habituel tombe un jour férié, la collecte est reportée au lendemain matin, voire l'après-midi.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Les Ordures Ménagères Résiduelles collectées à votre domicile sont incinérées pour produire de l'électricité en sein du SIVERT.

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMr), c'est-à-dire les déchets restant qui ne peuvent ni être recyclés, ni compostés, sont collectés uniquement en porte à porte par le service de collecte du Syndicat.

Une fois la tournée terminée, les véhicules transitent vers le centre de transferts de Benais où les OMr sont pesées puis vidées dans la fosse. **Aucun tri, de ces sacs, n'est réalisé.**

Dans un second temps les OMr sont chargées afin d'être acheminées vers l'Unité de Valorisation Energétique (U.V.E) de Lasse par le biais du service de transferts des longues distances.

De là, les OMr sont incinérées, la chaleur produite permet de chauffer un circuit d'eau et de créer de la vapeur d'eau. Cette dernière est ensuite projetée sur une turbine qui en tournant produit de l'énergie.

10% de la production d'électricité est utilisée pour le fonctionnement de l'Unité et le reste est racheté par EDF afin d'être envoyé dans le réseau.

L'Unité de Valorisation Energétique Salamandre n'est pas un « aspirateur » à déchets. **C'est au contraire l'élément de fin de filière indispensable. Le choix a été fait de la valorisation énergétique plutôt que l'enfouissement en décharge.**

Ainsi, comme le coût de traitement est proportionnel aux tonnages entrants, mieux les habitants trient, plus ils diminuent la quantité des déchets produits et plus le coût de traitement diminuera. Plus d'info sur le site de l'U.V.E :

www.sivert.fr/valorisation-energetique

CHIFFRES CLÉS

60 000 MWh d'électricité produite chaque année par l'U.V.E, soit l'équivalent de la production d'énergie d'une ville de 30 000 habitants.

ET LES LOGOS, SI ON EN PARLAIT ?

Il sont nombreux sur nos emballages et pourtant ils ne signifient pas tous la même chose.

Signification de vos logos d'emballages ménagers :

Le Point vert indique la participation financière de l'entreprise, qui commercialise le produit, au programme de valorisation des déchets d'emballages ménagers. C'est à dire la collecte, le tri et le recyclage. **Trompeur, en aucun cas il ne signifie que l'emballage est recyclable**.

La boucle de Moëbius signifie que le produit ou l'emballage est recyclable.

Lorsque ce logo est appliqué sur un produit recyclé, on peut lire en plus le pourcentage de matières recyclées qu'il contient (ici 65%).

Tri Man* symbolise que le produit est recyclable

Le Tidy Man*, incite à jeter les papiers dans une poubelle et non sur la voie publique.

Symbole pour l'acier recyclable qui indique que le produit ou l'emballage est constitué d'acier, matériau qui peut être recyclé.

Celui-ci indique que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, matériau qui peut être recyclé.

1 PETE, 2 HDPE, 3 V, 4 LDPE, 5 PP, 6 PS, 7 OTHER

Ces logos indiquent le type de plastique utilisé dans la composition de l'emballage **:** 1 PET, 2 PEHD, 3 PVC, 4 PELD, 5 PP polypropylène, 6 Polyester et 7 autres plastiques.

**man signifie homme en anglais et tidy ranger*

Déchèteries

Toujours plus de tri en déchèterie

Les déchèteries proposent un total de 27 filières de valorisations aux usagers des 25 communes du territoire.

Procédure pour obtenir une vignette d'accès aux 5 déchèteries

Il suffit d'envoyer par e-mail à contact@smipe-vta.net un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** et la photocopie de la **carte grise du véhicule utilisé.** Vous pouvez également les remettre au gardien ou bien vous présenter au sein de nos bureaux (site de la déchèterie de Bourgueil) au 1, impasse Clé des Champs ZI La Petite Prairie à BOURGUEIL avec ces documents et la vignette vous sera délivrée sur place.

	PERIODE ESTIVALE (15 AVRIL AU 14 OCTOBRE)									
	BENAIS		BOURGUEIL		ST LAURENT DE LIN		ST PATRICE		SAVIGNÉ/LATHAN	
Lundi :	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17H30	Fermée	Fermée	09H00 12H00	Fermée	09H00 12H00	14h00 17h30
Mardi :	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	09H00 12H00	14H00-17H30	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Mercredi	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	Fermée	14H00-17H30	Fermée	14H00-16H30	09H00 12H00	Fermée
Jeudi :	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00-17H30	09H00 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	14h00 17h30
Vendredi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi :	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	14H00 17H30	09H00 12H00	14H00-17H30	09H00 12H00	14H00-16H30	09H00 12H00	14H00 17H30
FERRAILLE	Tous les jours		2ème samedi de chaque mois		1er samedi de chaque mois		3ème samedi de chaque mois		4ème samedi de chaque mois	

	PERIODE HIVERNALE (DU 15 OCTOBRE AU 14 AVRIL)									
	BENAIS		BOURGUEIL		ST LAURENT DE LIN		ST PATRICE		SAVIGNÉ/LATHAN	
Lundi :	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17H30	Fermée	Fermée	09H00 12H00	Fermée	09H00 12H00	14h00 17h30
Mardi :	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	09H00 12H00	14H00 17H30	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Mercredi	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17H30	Fermée	14H00 16H30	09H00 12H00	Fermée
Jeudi :	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17H30	09H00 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	14h00 17h30
Vendredi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi :	06H30 12H00	Fermée	09H00 13H00	Fermée	09H00 13H00	Fermée	09H00 13H00	Fermée	09H00 13H00	Fermée
FERRAILLE	Tous les jours		2ème samedi de chaque mois		1er samedi de chaque mois		3ème samedi de chaque mois		4ème samedi de chaque mois	

Attention, en cas d'intempéries les horaires de déchèteries peuvent être modifiés et l'accès en déchèteries est fermé les jours fériés

Peau neuve pour les déchèteries de St Laurent et de Savigné s/ Lathan

Les déchèteries de St Laurent de Lin et de Savigné sur Lathan ont bénéficié d'un relooking de leur signalétique des flux afin d'être harmonisés avec l'ensemble des autres déchèteries, ce qui permet d'améliorer la fluidité de circulation sur les sites.

Donnez une nouvelle vie à vos meubles et à votre literie usagée

Nouveautés

Envie de vous débarrasser de vos meubles usagés ? Adoptez les bons réflexes : donnez-les, faites-les reprendre à la livraison ou déposez-les en déchèterie…

En plus de celles de Benais et Bourgueil, les déchèteries de St Laurent de Lin et de Savigné sur Lathan ont été équipées d'un caisson pour réceptionner votre mobilier et literie usagée. Vous pouvez y déposer tous types de meubles :

Mais que deviennent vos vieux meubles et matelas ?

- **Les meubles en bois**: après les avoir broyés, on peut en faire des panneaux de particules qui vont servir à élaborer de nouveaux meubles
- **Les meubles en plastique** : on les trie par famille de plastique, on les broie et on les transforme en petites billes que l'on utilise pour fabriquer des tuyaux par exemple
- **Les matelas** : on les hygiénise, on les démantèle pour en récupérer les matières qui les composent. Avec les mousses issues de ces matelas, on peut faire des panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment. On peut aussi en faire de nouveaux articles pour la literie et même fabriquer des tatamis de judo !

L'éco-participation c'est quoi ?

éco-mobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

En tant que consommateur, lorsque vous achetez un meuble neuf, vous payez une éco-participation, qui sert à financer le recyclage de vos anciens meubles.
Contribution reversée à Éco-mobilier, elle permet de financer le déploiement de solutions de collecte, de recyclage et de valorisation du mobilier usagé sur l'ensemble du territoire en partenariat avec les collectivités territoriales telles que le SMIPE, les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (Réseau des ressourceries et Emmaüs) et les professionnels de l'ameublement.

DECHETS CHIMIQUES
DIRECTION LA DÉCHÈTERIE

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, vos déchets chimiques ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les canalisations.

Il faut les déposer en déchèteries et si possible dans leur emballage d'origine.

DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE

DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE

ASTUCES ZERO DÉCHET

DE JOYEUSES FÊTES SANS DÉCHETS, C'EST POSSIBLE

Les fêtes de fin d'année augmentent massivement les tonnages des déchets jetables, voici plusieurs astuces pour les éviter, tout en gardant l'esprit de fête.

Emballages sans déchets

En prononçant le mot papier cadeau on entend le mot papier et pourtant sa composition ne fait pas partie des papiers recyclables.

Tous les papiers cadeaux sont à déposer avec les Ordures Ménagères du sac noir.

Mais il existe des alternatives en tissus appelé le **Furoshiki.**

C'est une méthode de pliage japonaise, dont voici un exemple :

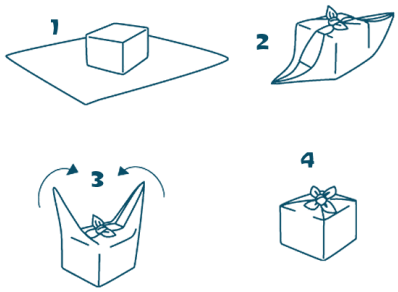

De nombreux tutoriels sont disponibles sur Internet. Une alternative aux emballages traditionnels, permettant de fabriquer de très jolis paquets, sans encombrer notre poubelle.

Il existe aussi des hottes de Noël, en tissu ou en toile de jute.

Une hotte elle peut être fabriquée maison ou achetée dans un commerce. Elles peuvent même être brodées à l'effigie du nom des membres de la famille.

Comme vous voulez du moment qu'elle est réutilisable d'année en années.

Le principe, vous y déposez les cadeaux et placez la hotte sous le sapin et l'affaire est faite ! En plus vous vous évitez des heures d'emballage de cadeaux…

Et si vraiment vous voulez utiliser du papier cadeau, pourquoi ne pas utiliser d'anciens journaux ou magazines.

ET POURQUOI NE PAS ESSAYER LES CADEAUX D'EXPÉRIENCE

Plutôt qu'un objet pourquoi ne pas offrir un cours d'œnologie à mon frère, une place de concert ou de théâtre à ma sœur, un massage ayurvédique pour ma tante et des places pour un parc d'attraction ou un musée à mes enfants. Ces expériences peuvent être partagées en famille ou individuellement et les idées sur Internet ne manquent pas...

PETIT POINT NATURE

LES BIENFAITS DE LA PEAU DE BANANES

Ne voyez plus vos peaux de bananes de la même façon car elles sont un excellent fertilisant naturel pour vos plantes d'intérieures et votre jardin. Découvrez le monde secret de la peau de banane !

La peau de banane est riche en toutes sortes de nutriments notamment en potassium, fer et magnésium. Elle est très utile pour la croissance, la floraison et/ou la fructification des plantes.

Un engrais facile

Coupez la peau en lanières ou en petits carrés et enterrez-les au pied de vos plantes, vos cultures ou dans vos jardinières. Les rosiers apprécieront tout particulièrement ce traitement, lors de leur plantation en pleine terre.

Si on essayait l'eau de banane ?

Au lieu de mettre les peaux de bananes au compost, coupez-les en carré de 2-3cm et déposez-les dans une carafe ou une bouteille avec de l'eau. Laissez macérer 48h. Ensuite on arrose ses plantes à fleurs ou à fruits, elles n'en seront que plus belles !

Et le purin de banane

Pour réaliser un purin de banane, il vous faudra 100g de peau de banane pour 1L d'eau (de préférence celle de pluie). Mixez (ce n'est pas grave s'il reste des morceaux) et versez dans un récipient que vous allez laisser à l'air libre pendant au moins plusieurs jours, voire semaines, exposé au soleil. Le liquide va brunir un peu plus et s'épaissir.

Vous n'avez plus qu'à arroser vos plantes avec. Ça marche d'enfer sur les orchidées, les aloé vera, les rosiers et même pour les bouquets de fleurs coupées !

Plus de renseignements au 02 47 97 89 75
ou
à communication@smipe-vta..net